

PROGRAMME DE FORMATION: Recyclage Préparation à l'Habilitation Électrique (Exécutant opération d'ordre non électrique) NIVEAUX HO-HOV-B0

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
07H00	Dans vos locaux	De 1 à 12 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

- Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique selon la norme NF C 18-510

Pré-requis:

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
(nous fournir obligatoirement une attestation de formation)

Public concerné:

- Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques:

- Support audiovisuel
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

Modalités Pédagogiques:

- Formation théorique et exercices pratiques

Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

Contenu de la formation

- Nommer les limites de l'HABILITATION (chiffre 0) (autorisation et interdits, champs restrictifs de travail, ZONE DE TRAVAIL)
 - o *Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.*
 - o *Appliquer les instructions.*
- Citer les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
 - o *Reconnaître les signalisations et repérages associés.*
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux TRAVAUX.
 - o *Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.*
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
 - o *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.*
 - o *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.*

Validation de la formation	Sanction de la formation
<p>- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.</p> <p>- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.</p> <p>Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.</p> <p>- Recyclage à 3 ans</p>	<p>- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur</p>